Arrêté n° 4-2024-P

ARRETE ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE POUR L'ANNEE 2024 FILIERE TECHNIQUE

Le Maire de Sassierges Saint Germain

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;
VU la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;
VU l'avis du comité technique en date du 07/12/2020 relatif au projet de lignes directrices de gestion.

ARRETE

Article 1er : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2024** est établi comme suit :

NOM DE L'AGENT	GRADE ACTUEL	GRADE D'AVANCEMENT
GAUTRON Linda	Adjoint technique TNC	Adjoint technique principal 2ème classe TNC

Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion de l'Indre** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

Article 3 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification
Le Maire
LORY Henri

MAIRIE DE SASSIERGES ST-GERMAIN * 36 (Indre) *

Fait à Sassierges Saint-Germain
Le 24 janvier 2024
LORY Henri

MAIRIE DE SASSIERGES ST-GERMAIN * 36 (Indre) *